

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tours, le 31 Août 2015,

Le Président de la République a pris la décision de mettre un terme à la procédure de fermeture du CEA du Ripault à Monts en 2019.

Nous accueillons cette annonce avec une très grande satisfaction. La détermination des organisations syndicales et des 650 salariés du CEA dans leur lutte a été couronnée de succès.

Les arguments déployés par les salariés et leurs organisations syndicales. Le soutien des élus, Parlementaires, Président du Conseil régional, Conseillers régionaux, Conseillers départementaux et des élus locaux de toutes tendances, et l'engagement de la ministre Marisol Touraine ont été déterminants.

Cette décision de mettre un terme au processus de fermeture doit permettre de valoriser les atouts du CEA du Ripault dans le cadre de l'évolution du CEA sur le territoire national.

Cette décision présidentielle conforte l'activité économique sur notre territoire et doit permettre au CEA du Ripault de poursuivre son évolution en développant de nouvelles activités de recherche diversifiées dans les domaines des énergies nouvelles et durables avec le soutien des collectivités locales sur le territoire tourangeau.

Cette décision prouve que la mobilisation intelligente de l'ensemble des partenaires du dossier a été comprise par les plus hautes autorités de l'Etat pour faire prévaloir l'intérêt des salariés. Souhaitons qu'à l'avenir l'entreprise prenne en compte les intérêts des salariés et des territoires dans ces décisions stratégiques !

